



Le principal

publié le 23/11/2009

Quel est son rôle au collège :

A l'interne, il assure le suivi pédagogique des classes de 6° et 3° ; pour ces deux niveaux, il préside les conseils de classe et suit l'orientation des élèves : en 3ème en particulier, c'est lui qui s'occupe des mini-stages et des relations avec les lycées généraux et professionnels.

Il préside le conseil d'administration, le conseil de discipline et toutes les autres instances.

Le principal est le responsable de la gestion administrative, pédagogique, matérielle et financière de son établissement. Il représente l'administration centrale, organise les réunions, contribue à créer un climat de discipline et de travail à l'intérieur de l'établissement avec l'aide de ses collaborateurs.

Le principal est aidé dans ses tâches par les autres responsables (Principal Adjointe, Conseiller Principal d'Education et Gestionnaire) et par les différents organes statutaires (conseil pédagogique, bureau de l'association des parents d'élèves).

Pourquoi avez-vous choisi de faire ce métier ?

► "Je souhaite donner à tous les élèves la même chance de réussir. Je n'accepte pas la fatalité, *je crois à l'ascenseur sociale*, aux bienfaits de l'Ecole."



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.